



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : URBANISME 2.

**OBJET : CONTRAT DE
REDYNAMISATION DES
SITES DE LA DEFENSE -
AVENANT N° 2.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Le contrat de Redynamisation des sites de défense sur la commune de Briançon a été signé le 2 juillet 2009 par l'ensemble des partenaires.

Compte tenu de la réorientation des priorités de la collectivité, par délibération en date du 29 Avril 2010, le Conseil Municipal a validé l'avenant n° 1 au C.R.S.D, et en a autorisé la signature.

Demande de prorogation du délai de réalisation du CRSD

La Commune a rencontré un certain nombre de difficultés pour mener à bien les projets programmés dans le cadre du CRSD, qui explique le retard pris dans la mise en oeuvre des projets. La Commune a en effet été tributaire des délais de cession entre l'Etat et la Commune, notamment pour la caserne Berwick et le « terrain du Lautaret », et dont la signature de l'acte est intervenu le 12 décembre 2011.

Il apparaît désormais souhaitable d'accorder le plan de financement aux contingences opérationnelles de sa mise en œuvre ainsi qu'aux nouveaux besoins survenus depuis la signature du contrat initial.

Le contrat mentionne que la durée du contrat initial est de 3 ans à compter de sa signature par chacune des parties, soit le 2 juillet 2012 et qu'il est reconductible une fois, par avenant, portant sur deux années maximum.

Il paraît vital de demander la prorogation de deux ans, des délais de réalisation du Contrat de Redynamisation des sites de Défense pour la commune de Briançon, portant sa date d'achèvement au 2 juillet 2014.

Redéploiement de la Fiche projet n° 9 et n° 10b

L'objectif de la Fiche projet n°9 était de réaliser des travaux de viabilisation d'un terrain cédé par l'Etat à la commune, situé en bordure de la caserne Berwick et en contrebas du boulevard du Lautaret.

Ces travaux consistaient en une phase préparatoire à la réalisation d'une opération d'habitat collectif en primo accession (accès, VRD).

L'aménagement de ce terrain doit être envisagée dans la continuité des aménagements de la caserne Berwick, avec une vue globale de l'ensemble des flux et accès. L'étude d'urbanisme en cours, dans le cadre du CRSD (Fiche 10 a) déterminera les priorités des travaux de viabilisation à réaliser sur l'ensemble du secteur.

La somme allouée à cette opération de travaux (150 000 €) est trop faible pour un résultat probant, et les délais impartis à la mise en œuvre de cette fiche projet n° 9 ne sont pas compatibles avec la réalité des procédures d'urbanisme en cours.

Il convient de supprimer la fiche projet n° 9 et de reporter la somme allouée sur la fiche projet N° 10b, dont les objectifs ont été reformulés et le périmètre élargi.

Les travaux envisagés permettront de réaliser la requalification de la voirie existante et des espaces publics aux abords des casernes permettant un réel accès et une desserte externe et interne de ce futur quartier.

Nouveau plan de financement de la fiche projet n° 10b :

Fiche Projet n° 10b	Financeurs	Taux de participation	Montant
	ETAT (CRSD) - FRED	41.55%	270 277 €
	ETAT (CRSD) - FNADT	16.95%	110 000 €
	Région	13.80%	89 723€
	Département	7.70%	50 000€
	Commune de Briançon	20%	130 000€
Total HT		100%	650 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus;
- D'accepter le redéploiement des fiches projet n° 9 et n° 10b et le plan de financement ci-dessus,
- De solliciter des partenaires co-signataires du CRSD, la signature de l'avenant n° 2, intégrant les modifications détaillées ci-dessus, nécessaires à l'exécution de la présente délibération auprès des institutions,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, l'avenant n° 2 ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 27 MARS 2012
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012

DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES

AVENANT N° 2

AU CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES
DE DÉFENSE SUR LES COMMUNES DE
BRIANCON, AIGUILLES ET NEVACHE



28 MARS 2012

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

LISTE DES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE REDYNAMISATION

Le présent avenant est mis à la signature de :

L'ÉTAT

représenté par Madame Francine PRIME, Préfète des Hautes Alpes,

LA COMMUNE DE BRIANCON

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

LA COMMUNE D'AIGUILLES

représentée par Monsieur Jacques BOSIO, Maire

LA COMMUNE DE NEVACHE

représentée par Monsieur Georges POUCHOT- ROUGEBLANC, Maire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

représentée par Monsieur Alain FARDELLA, Président

LE PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS

représenté par Monsieur Alain FARDELLA, Président

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES ALPES

représenté par Monsieur Jean-Yves DUSSERRE, Président du Conseil Général des Hautes Alpes

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

représenté par Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil régional Provence-Alpes Cote d'azur

VISAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2335-2 ;

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 5318/SG du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

Vu le contrat de redynamisation des sites de défense sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache, signé 2 juillet 2009 ;

Vu l'avenant n°1 signé le 28 février 2011 ;

Vu les demandes de prorogation du contrat en dates du 6 janvier 2012 pour la commune de Briançon, du 10 janvier 2012 pour la commune de Névache, du 24 janvier 2012 pour la commune d'Aiguilles et du 5 janvier 2012 pour la communauté de communes du Briançonnais ;

Vu la délibération du conseil municipal de Briançon en date du 21 mars 2012 et les délibérations des collectivités concernées ;

il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le contrat de redynamisation des sites de défense sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache a été signé le 2 juillet 2009.

Concernant la commune de Briançon, la nouvelle municipalité a souhaité adapter le contrat afin qu'il réponde aux orientations nouvelles fixées en lien avec les contraintes financières de la commune.

Ainsi l'avenant n°1 a pris acte de ces modifications et a été signé le 28 février 2011 ;

Concernant les communes de Briançon et de Névache, les actes de cession n'ont pu être signés avant le 23 décembre 2011, cette cession tardive étant due pour Briançon à un litige entre le Ministère de la Défense et un prestataire de maintenance du chauffage du site de Berwick, litige désormais réglé.

La commune de Briançon a également fait valoir les difficultés suivantes

- longueur des procédures de marchés publics et procédures d'urbanisme difficilement compatibles avec un temps restreint de réalisation,
- aléas climatiques, bi saisonnalité conditionnant les opérations de travaux et d'aménagements propre au territoire,
- difficultés financières de la collectivité et délais de validation des budgets communaux par la Cour Régionale des Comptes,
- harmonisation et compatibilité des programmes avec les autres partenaires et institutions.

Pour la commune d'Aiguilles, des difficultés d'ordre conjoncturel ont retardé le commencement d'exécution de leur projet.

Aussi, une prorogation de deux années de la durée du contrat est nécessaire afin de pouvoir mener à terme les différentes actions du contrat.

La commune de Briançon souhaite également modifier deux fiches opérations de l'avenant n°1. La fiche 9 « opération préparatoire à habitat collectif primo accession - viabilisation » est supprimée, les financements prévus sont reportés sur la fiche projet 10B « gestion des accès des circulations internes – caserne Berwick » qui est modifiée dans son calendrier, dans ses objectifs, et dans son périmètre de localisation.

La fiche 9 constituant l'unique fiche de l'axe stratégique C « développement de la capacité de logement », cet axe est donc supprimé.

La commune de Néevache souhaite également modifier le contenu de la fiche 13 « refuge gardé et non gardé dans le fort de l'olive » de l'avenant n°1.

Les fiches-projets du contrat de redynamisation des sites de défense correspondantes sont jointes en annexe. Les autres fiches restent inchangées.

Le plan de financement global du contrat de redynamisation n'est revu qu'à la marge et les financements sollicités auprès de l'Etat (crédits CRSD) ne sont pas modifiés (voir en annexe, le tableau récapitulatif de l'ensemble des actions du contrat avec en rouge les plans de financements modifiés).

Cet avenant permet en effet de valider les modifications mineures intervenues à l'intérieur des plans de financement de certaines opérations sans que le coût de ces opérations ou l'apport des différents financeurs en soient modifiés.

I - Durée du contrat

Le contrat est prorogé pour une durée de deux années soit jusqu'au 1er juillet 2014.

Toutes les opérations devront être achevées à cette date (travaux réalisés et factures émises).

II - Les modifications apportées :

1- BRIANCON:

A – Actions de développement économique :

Le découpage des tranches constituant les fiches 1 et 2 « pôle d'innovation économique » est modifié ainsi que la répartition des financements entre les différents partenaires sans que les montants totaux de cette opération en soient affectés (voir plan de financement joint en annexe).

C – Développement de la capacité de logement :

Axe supprimé.

D – Mesure d'accompagnement :

La fiche 10 B « gestion des accès des circulations internes – caserne Berwick » devient « études et travaux d'aménagement de desserte, de requalification des voiries et espaces publics existants permettant un accès au futur quartier Berwick-Colaud ainsi que la création de voirie interne et réseaux publics propres à ce quartier ».

Lieu de réalisation : périmètre élargi des casernes depuis le rond point de la grande boucle jusqu'à la place de l'Europe.

Coût estimatif : 650 000 €

2- AIGUILLES :

Le plan de financement du projet de réhabilitation du chalet militaire pour la création d'un gîte est modifié (le financement européen prévu est remplacé par un financement DETR 2011/2012).

3- NEVACHE :

Concernant l'opération 12 « création de deux cabanes pastorales », le financement européen initial de 54 000 € (mesure FEADER entièrement consommée) est abandonné au profit d'une subvention DETR. Le plan de financement de cette opération est donc modifié.

L'opération correspondant à la fiche 13 « développer les infrastructures d'hébergement pour les itinéraires de grandes randonnées » est modifiée comme suit

- la partie « étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un refuge gardé » d'un coût de 40 000 €, est abandonnée (redéploiement sur la fiche suivante),

- la partie « aménagement du refuge non gardé » d'un coût prévu de 120 000 € est maintenue par la commune. L'intitulé de la fiche est modifiée (aménagement d'un abri pour randonneurs) ainsi que son plan de financement.

Les modifications apportées au contrat de redynamisation des sites de défense ont globalement peu d'incidences financières :

- les subventions de l'Etat (1 341 954 €) hors CRSD augmentent de 215 617 € et de l'Europe (1 160 165 €), hors CRSD, diminuent de 215 617 €.
- les participations des autres financeurs restent inchangées.

III - autres rubriques du CRSD :

Les autres rubriques du contrat de redynamisation des sites de défense sont inchangées.

SIGNATURE DES PARTENAIRES

L'ÉTAT

représenté par Madame Francine PRIME, Préfète des Hautes Alpes

Signature :

LA COMMUNE DE BRIANCON

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

Signature :

LA COMMUNE D'AIGUILLES

représentée par Monsieur Jacques Bosio, Maire

Signature :

LA COMMUNE DE NEVACHE

représentée par Monsieur Georges Pouchot-Rouge-Blanc, Maire

Signature :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

représentée par son président Monsieur Alain Fardella

Signature

LE PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS

représenté par Monsieur Alain Fardella, Président

Signature :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES ALPES

représenté par Monsieur Jean-Yves Dusserre Président du Conseil Général des Hautes-Alpes

Signature :

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

représenté par Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil régional Provence-Alpes Cote-d'Azur

Signature :

ANNEXES

Tableau récapitulatif des financements

Fiches projets modifiées

Avenant N° 2
Contrat de redynamisation
du Site de Défense

FICHES PROJETS MODIFIEES

Nom du Projet	FICHE 10b
<u>Libellé Avenant n° 1 : Aménagements liés à la gestion des accès, flux et circulations internes du quartier Berwick</u>	
<u>Proposition de libellé Avenant n° 2 :</u> <i>Etudes et Travaux d'aménagement de desserte, de requalification des voiries et espaces publics existants permettant un accès au futur quartier Berwick-Colaud ainsi que la création de voirie internes et réseaux publics propres à ce quartier.</i>	
<u>Description :</u> Réalisation d'études et de travaux de requalification du domaine public existant permettant une desserte pertinente de ce nouveau quartier. Réalisation de travaux de viabilisation interne en cohérence avec le schéma de référence d'urbanisme de ce secteur dont l'approbation interviendra en Juin 2012. Travaux d'aménagements provisoires de valorisation du site, de maintenance et d'entretien des équipements existants permettant, dans le long terme et selon l'avancement de la commercialisation de ce futur quartier, de maintenir le site en bon état. Travaux de sécurisation du site liés à son urbanisation progressive.	
<u>Objectifs et public visés :</u> Le schéma d'urbanisme attendu définira les aménagement de ce secteur qui représente environ 10 ha à urbaniser et viabiliser. Ce nouveau quartier s'ouvrira à l'urbanisation de façon progressive et comportera la programmation d'équipements publics, de logements en primo accession, de logements sociaux, services de proximité et activités. Ce quartier sera conçu selon les principes de mixité des fonctions urbaines et de mixité sociale. La durée d'urbanisation de l'ensemble du secteur sera phasée et se déroulera une échelle de temps de 10 à 15ans.	
<u>Maître d'Ouvrage :</u> Commune de Briançon	
<u>Lieu de réalisation :</u> Périmètre élargi des Casernes, depuis le rond point de la grande boucle jusqu'à la place de l'Europe.	
<u>Calendrier de réalisation :</u> 2010-2014	
<u>Coût estimatif :</u> 650 000 €	
<u>Résultats attendus :</u> Des emplois locaux sauvegardés pendant la durée du CRSD dans le secteur du bâtiment et des travaux Publics. La réalisation d'aménagements compatibles avec les nouveaux usages de ce futur quartier.	
<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Prévisions du nombre de logements sociaux créés à terme dans le futur quartier (à 10 - 15 ans) - Prévisions du nombre d'équipements publics et services créés à terme dans le futur quartier (à 10 - 15 ans) - Prévisions du nombre d'entreprise et d'activités créées à terme dans le futur quartier (à 10 - 15 ans) 	

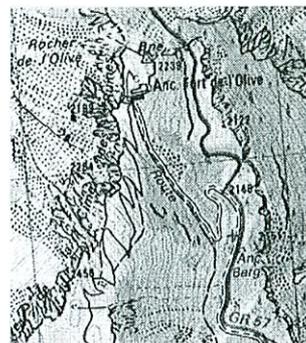
Nouveau plan de financement

Principaux postes de Dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	ETAT (CRSD) - FRED	41.55%	270 277,00 €
	ETAT (CRSD) -FNADT	16.95%	110 000 €
	Région	13.80%	89 723€
	Département	7.70%	50 000€
	Commune de Briançon	20%	130 000€

Développer les infrastructures d'hébergement pour les itinéraires de grandes randonnées

Objectifs et public visé :

Les itinéraires de Grandes Randonnées sont un vecteur indissociable de l'attractivité touristique du territoire. Une étude réalisée par la FFRP fait apparaître que 78% des touristes pratiquent la randonnée au cours de leur séjour. Le niveau de la pratique de la randonnée itinérante est très important (1 randonneur sur 4*) et le gîte d'étape ou le refuge sont des éléments d'attractivité fort (36 % des modes d'hébergement des randonneurs*). La randonnée est avant tout pratiquée par des vacanciers (87%*). Un randonneur dépense en moyenne dans les hautes alpes 30 €/jour et 275 € par séjour (317€ pour le Briançonnais), plus de la moitié est dépensé pour l'hébergement*. Sur le Grand Briançonnais, on dénombre 437 Km de chemins balisés et entretenus. Parmi eux, le GR57 passe à proximité du Fort de l'Olive (cf. carte ci-jointe).



Maîtres d'ouvrage : Mairie de Néevache

Lieu de réalisation : Fort de l'Olive

Coût estimatif :

- Aménagement d'un abri pour randonneurs : 160 000 €HT

Commentaires et précisions :

- Il s'agit de réhabiliter une des alvéoles de la butte du Fort de l'Olive pour proposer un abri pour randonneurs.



Résultats attendus : Aucun emploi direct

Partenaires :

Conseil Général
 Club Alpin Français
 Commune de Monétier-les-Bains
 Commune de Val-des-Près
 CC du Briançonnais

Source : Etude des retombées économiques des activités de randonnée dans les Hautes-Alpes-Eté 2006 – Conseil Général des Hautes Alpes

Plan de Financement

Projets	Plan de financement						
	Coût total	État (FNADT/F RED)	Conseil régional	Conseil général	Collectivité s	ETAT	TOTAL RECETTES
Investissement *	Fonctionnement						
Aménagement d'un abri pour randonneurs	160000 €	0	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	64000 € Etat CIMA	

Tableau récapitulatif des financements du CRSD sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache

OPERATIONS PARTICIPANT A LA CREATION D'EMPLOIS DIRECTS

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
1	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 1	1 735 691,00 €	365 473,42 € FEDER 2012	558 474,59 € FRED	195 000,00 € FNADT CPER	241 593,75 €	25 646,00 €	349 503,24 €
2	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 2	1 141 525,00 €	227 691,58 € FEDER	299 248,41 € FRED	182 720,00 € FNADT CPER	158 406,25 €	44 354,00 €	229 104,76 €
3	Communauté de communes du Briançonnais	Très haut débit (mobilisation de crédits privés en fonction du mode d'exploitation retenu)	840 000,00 €	336 000,00 €	0,00 €	168 000,00 € FNADT CPER	84 000,00 €	84 000,00 €	168 000,00 €
4	Commune de Briançon	ETUDE Centre européen de formation aux métiers d'art du bâtiment et du tourisme	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 € FNADT CPER	20 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €

OPERATIONS PARTICIPANT AU RENFORCEMENT ET A LA
DIVERSIFICATION DEES ACTIVITES TOURISTIQUES

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
5a	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – chargé de mission sur 3 ans	193 000,00 €	81 000,00 € FEDER POIA 2012	0,00 €	35 000,00 € FNADT CIMA	36 000,00 €	0,00 €	41 000,00 €
5b	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – reproduction des plans reliefs - phase 1	215 200,00 €	0	0	0	56 000,00 €	46 635,00 €	112 565,00 €
5c	Communauté de communes du Briançonnais	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – e.pays d'art et d'histoire	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 € FNADT CPER	120 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €
6	Commune de Briançon	Espace muséographique : réhabilitation bâtiment et scénographie	500 000,00 €	0,00 €	160 000,00 € FRED	0,00 €	150 000,00 €	90 000,00 €	100 000,00 €
7a	Commune de Briançon	Centre de Congrès : - Etude de faisabilité	65 000,00 €	0,00 €	52 000,00 € FRED	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) – Acquisition	3 553 511,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	560 700,00 €	1 181 113,00 €	1 811 698,00 €
8b	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) – aménagement	250 000,00 €	0,00 €	134 750,00 € FNADT	0,00 €	65 250,00 €	0,00 €	50 000,00 €
8c	Commune de Briançon	Amélioration de l'offre de stationnement pour un meilleur usage des transports collectifs	640 250,00 €	0,00 €	325 250,00 € FNADT	0,00 €	107 000,00 €	80 000,00 €	128 000,00 €
8d	Commune de Briançon	Aménagement de réappropriation touristique du secteur du Champ de Mars	410 490,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 000,00 €	152 000,00 €	83 490,00 €

OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
10a	commune de Briançon	Etude de développement local	300 000,00 €	150 000,00 € FEDER	90 000,00 € FNADT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
10b	Commune de Briançon	études et travaux d'aménagement de desserte, de requalification des voiries et espaces publics existants permettant un accès au futur quartier Berwick-Colaud ainsi que la création de voirie interne et réseaux publics propres à ce quartier	650 000,00 €	0,00 €	380 277,00 € FRED/FNADT		89 723,00 €	50 000,00 €	130 000,00 €
		TOTAL Briançon	11 159 667,00 €	1 160 165,00 €	2 000 000,00 €	900 720,00 €	1 863 673,00 €	1 833 748,00 €	3 401 361,00 €

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
11	Commune de Briançon	Dépollution du Fort des Têtes	1 000 000,00 €	0,00 €		1 000 000,00 € Ministère de la Défense	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12	Commune de Névaiche	Cabanes pastorales	200 000,00 €			54 000,00 € DETR 2012	53 000,00 €	53 000,00 €	40 000,00 €
13	Commune de Névaiche	Abri pour randonneur	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	64 000,00 € CIMA	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
		TOTAL Névaiche	360 000,00 €	0,00 €	0,00 €	118 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	72 000,00 €
14	Commune d'Aiguilles	Structure d'hébergement	792 282,32 €			323 234,00 € CIMA et DETR 2011-2012	161 617,00 €	148 655,00 €	158 776,32 €
		TOTAL Aiguilles	792 282,32 €	0,00 €	0,00 €	323 234,00 €	161 617,00 €	148 655,00 €	158 776,32 €
		TOTAL GENERAL	12 311 949,32 €	1 160 165,00 €	2 000 000,00 €	1 341 954,00 €	2 110 290,00 €	2 067 403,00 €	3 632 137,32 €
		TOTAL GENERAL AVEC DE POLLUTION	13 311 949,32 €	1 160 165,00 €	2 000 000,00 €	2 341 954,00 €	2 110 290,00 €	2 067 403,00 €	3 632 137,32 €